



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les difficultés rencontrées par les soignants des services de réanimation

Question écrite n° 31120

Texte de la question

M. Sébastien Cazenove attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés rencontrées par les personnels soignants des services de réanimation, qui, au contact au quotidien avec les patients atteints du covid, ont largement démontré leur savoir-faire indispensable. En effet, M. le député a été interpellé par les soignants du service de réanimation du centre hospitalier de son département sur les problématiques financières, humaines et matérielles auxquelles ils sont confrontés. Aussi, ces agents l'ont alerté sur le manque de budget de formation des agents, qu'ils financent parfois personnellement, et de budget matériel en vue d'acquérir des dispositifs médicaux de plus grande performance (respirateurs, pompes à perfusion), sur le manque de reconnaissance de leur spécialité de réanimation, sur l'éventualité de cumuler des heures supplémentaires sur un compte épargne temps et d'intégrer le temps de relève dans le temps de travail rémunéré, sur la nécessité d'embaucher davantage de personnel en service de réanimation ainsi que sur une rémunération revalorisée de l'ordre de 400 à 500 euros. Face à la situation inédite que la France traverse, le Gouvernement a déjà reconnu les efforts et le dévouement des personnels soignants mobilisés en décidant l'attribution d'une prime exceptionnelle aux soignants hospitaliers par le décret n° 2020-568 et versée fin juin 2020. Par ailleurs, le Ségur de la santé vient d'annoncer les grandes lignes du projet d'accord, entre le Gouvernement et les syndicats, prévoyant notamment une hausse de salaire pour les personnels de l'hôpital public ainsi que 15 000 embauches dans les établissements publics. Aussi, il souhaiterait savoir ce qu'envisage le Gouvernement spécifiquement pour améliorer les conditions de travail des agents exerçant en service de réanimation.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Cazenove](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31120

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4872

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)